



Revue européenne des migrations internationales

vol. 20 - n°3 | 2004

Dossier "Routes et réseaux migratoires"

Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne

Cédric Audebert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/2027>

DOI : [10.4000/remi.2027](https://doi.org/10.4000/remi.2027)

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 127-146

ISBN : 2-911627-38-5

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Cédric Audebert, « Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20 - n°3 | 2004, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2027> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.2027>

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2022.

© Université de Poitiers

Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne

Cédric Audebert

- 1 La Caraïbe est le théâtre de mouvements migratoires intenses entre les différents pays qui la composent et de ces pays vers les sociétés économiquement avancées d'Amérique du Nord et d'Europe. La Floride, en particulier, s'est affirmée au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle comme une destination majeure pour les émigrants de la région : ceux de la Caraïbe hispanophone y sont officiellement un million et demi, ceux de la Caraïbe anglophone au moins 260 000, et ceux d'Haïti 230 000 (U.S. Census Bureau, 2002, summary file 3). Ces derniers en ont fait une terre d'immigration privilégiée, au point de constituer un véritable espace transnational entre Haïti et la Floride au sein duquel s'opère une circulation croissante des hommes, des marchandises, des capitaux et de l'information. Cette transnationalité productrice de liens originaux entre les collectivités humaines et leur(s) territoire(s) a longtemps été le fait d'une élite professionnelle, intellectuelle et politique s'appuyant sur des « villes-mondes » telles que Miami et San Juan (Grosfoguel, 1994). Mais elle apparaît aujourd'hui aussi et surtout le fait d'une « mondialisation par le bas » (Portes, 1999) dont les familles et les entrepreneurs transnationaux s'avèrent être des acteurs de premier plan. « D'ici et de là-bas », ces acteurs mettent en place des stratégies qui se jouent des cadres institutionnels et des frontières inter-étatiques.
- 2 La famille transnationale haïtienne, structurée par des liens solides et multiformes entre ses membres vivant en Floride et ceux restés en Haïti, apparaît à la fois comme étant le cadre et le moteur de cette dynamique migratoire. La mise en place de solidarités transnationales — pour répondre d'une part aux impératifs de survie dans le pays d'origine et d'autre part au rejet des Haïtiens liés à leur statut d'immigrés indésirables — semble avoir trouvé au sein de la structure familiale un terrain favorable. Comment la structure spatiale transnationale de la famille haïtienne a-t-elle été valorisée par ses membres en vue de réaliser leur projet migratoire ? Quelles

stratégies ont été développées en son sein par les individus pour leur faciliter l'immigration aux États-Unis et de quels outils ont-ils disposé pour mettre en place ces stratégies ? Suite à l'installation des Haïtiens en Floride, dans quelle mesure la solidarité familiale a-t-elle été utilisée comme une ressource en vue de leur permettre de concrétiser leur projet d'insertion sociale et résidentielle ? Il convient ici de s'interroger sur l'impact et le rôle de cette structure familiale sans frontières sur la migration des Haïtiens vers la Floride mais aussi, axe de recherche peu exploré, sur leur insertion spatiale dans la société d'arrivée.

Le contexte migratoire haïtien vers la Floride et le poids du regroupement familial

Dépendance structurelle et immigration haïtienne aux États-Unis

- 3 L'histoire d'Haïti au XX^e siècle, comme pour l'essentiel celle de la Caraïbe s'est avérée être celle d'une dépendance croissante vis-à-vis des États-Unis. L'occupation militaire américaine¹ de 1915 à 1934 a posé les jalons d'une mise sous tutelle diplomatique, économique et technique sans partage qui n'a cessé depuis de se renforcer. La présence des États-Unis dans ce pays s'est manifestée aussi sur le plan culturel, avec notamment l'implantation accélérée au cours de cette période de congrégations protestantes dans les zones rurales délaissées par le pouvoir central (Audebert, 2002). Aujourd'hui, l'essentiel du budget de développement d'Haïti dépend de l'aide extérieure américaine et son secteur manufacturier des investissements en provenance des États-Unis. Les recrues de la Police Nationale d'Haïti et les magistrats haïtiens sont formés par le puissant voisin du nord. Enfin, l'ingérence ouverte de l'ambassadeur de Washington à Port-au-Prince dans les affaires intérieures d'Haïti rappelle à maints égards la période de l'occupation où le gouvernement haïtien était directement placé sous la tutelle du Département d'État des États-Unis. L'expression « communauté internationale » est d'ailleurs pratiquement devenue synonyme d'« États-Unis », révélant ainsi l'évolution des relations d'Haïti avec l'extérieur au cours du siècle dernier.
- 4 Si on y ajoute le différentiel remarquable de niveau de vie et d'opportunités économiques existant entre les deux pays — avec un rapport de 1 à 100 concernant le PNB par tête — ainsi que la dégradation des conditions de vie en Haïti du fait de l'instabilité politique et de l'embargo des années 1990, on comprend aisément l'attrait exercé par les États-Unis sur les migrants potentiels haïtiens.
- 5 C'est dans ce contexte particulier que s'est développée l'émigration haïtienne au cours de la première moitié du XX^e siècle, orientée au départ vers les pays voisins dans les activités à forte demande en main-d'œuvre peu coûteuse contrôlées par le capital nord-américain : entre 200 000 et 300 000 Haïtiens auraient été travailler dans l'industrie sucrière en République Dominicaine et près du double à Cuba au cours de l'occupation américaine (Anglade, 1982 : 37).
- 6 Le contexte politique changeant des années 1960, tant sur le plan interne qu'externe, a eu un impact décisif sur l'ampleur des flux migratoires, leur composition et leur orientation. En Haïti, tout d'abord, la répression impitoyable du régime Duvalier vis-à-vis de l'élite et des classes moyennes mulâtres puis noires a engendré l'émigration de dizaines de milliers de professionnels en priorité vers les États-Unis. La migration légale massive d'Haïtiens instruits et hautement qualifiés a été rendue possible grâce à

l'abolition du système des quotas fondés sur l'origine nationale dans le cadre de la loi Hart-Celler de 1965. Les candidats latino-américains et asiatiques à l'entrée aux États-Unis en ont particulièrement bénéficié : de 30 % dans les années 1950, leur part est passée à 52 % du total dans les années 1960 puis à 80 % aujourd'hui (U.S. Immigration and Naturalization Service, 2001 : table 2). La moitié des arrivants vient en particulier d'Amérique latine, au sein de laquelle les pays de la Caraïbe occupent une bonne place. Ainsi, de moins de 20 entrées par an avant 1940 et d'un peu plus de 400 dans les années 1950, l'immigration haïtienne a atteint une moyenne annuelle de 3 450 entrées dans les années 1960, et de 18 000 entrées au cours de la dernière décennie (tableau 1). Au total, la période postérieure à 1960 a rassemblé 98 % du total des flux migratoires d'Haïti depuis la création des États-Unis.

Tableau 1 : Évolution décennale de l'immigration haïtienne légale aux États-Unis au XXe siècle

Période décennale	Effectif des immigrants haïtiens légaux
1900-1930	0
1931-1940	191
1941-1950	911
1951-1960	4 442
1961-1970	34 499
1971-1980	56 335
1981-1990	138 379
1991-2000	180 077
TOTAL	414 834

Source : Immigration and Naturalization Service (2001 : table 2).

L'attraction croissante de la Floride pour les immigrants haïtiens aux États-Unis

- 7 La progression sans précédent de l'immigration au cours des deux dernières décennies est avant tout le fait d'Haïtiens issus des couches défavorisées urbaines et rurales, contrastant ainsi avec la composition sociale des flux précédents. Cette nouvelle dynamique trouve ses racines dans la dégradation rapide des conditions de vie liées à une pression démographique de plus en plus forte sur des terres agricoles en proie à l'érosion, mais aussi à l'embargo et son corollaire, une inflation galopante, à la marginalisation de la plus grande partie de la population et plus récemment, au délabrement des infrastructures urbaines et à l'insécurité grandissante. La crise économique profonde s'est traduite par le recul de 30 % du PIB par habitant entre 1991 et 1994, une inflation annuelle de 50 % durant la même période, la perte de plus de 100

000 emplois en milieu urbain et la coupe annuelle de 30 millions d'arbres accélérant la désertification (Catanese, 1999). Les couches défavorisées ont été touchées de plein fouet par la détérioration des conditions de vie, notamment celles originaires du Nord-Ouest, département le plus isolé et le plus marginalisé du pays. Ainsi, contrairement aux flux migratoires antérieurs à destination du nord-est des États-Unis et du Canada, les migrations massives vers la Floride à partir du milieu des années 1970 ont surtout été le fait de ces populations socialement modestes (Portes, Stepick et Truelove, 1986).

- 8 Compte tenu de leurs moyens économiques limités, de leur difficulté à entrer légalement aux États-Unis du fait de leur faible niveau d'instruction et de savoir-faire, et de la mise en place de réseaux de passeurs très bien organisés dans leur région d'origine, un grand nombre d'Haïtiens pauvres d'origine rurale ont émigré clandestinement par bateau. Dès les années 1960, des milliers d'Haïtiens originaires du Nord-Ouest et, dans une moindre mesure du Nord, s'étaient installés dans l'archipel voisin des Bahamas où l'agriculture et la construction touristique connaissaient un développement nécessitant une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse.
- 9 Néanmoins, avec l'accession des Bahamas à l'indépendance en 1973, la population et les autorités locales devinrent particulièrement hostiles à l'égard des 25 000 Haïtiens résidant dans l'archipel, dont les trois quarts vivaient dans l'illégalité (Marshall, 1979). Plutôt que de rentrer dans leur pays d'origine où ils n'avaient aucun avenir, plusieurs milliers d'Haïtiens des Bahamas décidèrent de prolonger leur migration illégale maritime vers la Floride. En effet, Miami, du fait de sa proximité de l'archipel, en constituait la véritable capitale économique et y exerçait un fort pouvoir d'attraction commerciale, y compris chez les Haïtiens de Nassau qui avaient l'habitude de venir s'approvisionner en disques dans cette métropole. De plus, les nombreuses opportunités d'emploi dans l'agriculture rendaient la Floride très attractive pour une population haïtienne sans qualification, souvent sans instruction, clandestine et travaillant déjà dans le secteur primaire aux Bahamas. Dès lors, au sein de l'espace migratoire international haïtien, les Bahamas devinrent davantage une zone de transit vers la Floride qu'un espace d'installation définitive et ce n'est pas un hasard si les premiers flux réguliers de *boat people* vers la Floride furent enregistrés en 1973, au moment même de l'accession des Bahamas à l'indépendance.
- 10 Entre 1972 et 1977, 2 500 Haïtiens ont ainsi cherché refuge en Floride, s'ajoutant aux 5 000 à 10 000 autres ayant transité par la Mégalopolis et Montréal (Icart, 1987), et suivis par une migration maritime de 50 000 à 70 000 compatriotes entre 1977 et 1982 (Stepick, 1982 : 1). Au cours des deux dernières décennies, 280 000 Haïtiens ont reçu le statut d'immigrants légaux aux États-Unis, dont 45 % se sont installés en Floride, faisant de cet État la première destination devant New York et le New Jersey (38 %) (INS, 1983-1992 : table 16 ; 1993-2000 : table 17).

La place majeure du regroupement familial dans l'immigration haïtienne

- 11 Le rôle de la famille dans l'octroi d'un statut légal aux immigrants haïtiens a été remarquable. La réforme de la législation migratoire de 1965 a mis l'accent sur le regroupement familial en accordant théoriquement 74 % des visas (80 % depuis 1980) aux enfants célibataires et conjoints de résidents permanents ; aux frères, sœurs et enfants célibataires majeurs de citoyens américains ; et dans une moindre mesure, aux

enfants mariés de citoyens américains. En outre, d'autres dispositions ont été favorables à la réunification familiale : les enfants et époux de citoyens américains ainsi que ceux accompagnant un immigrant économique ont pu ne pas être soumis aux plafonds numériques. En pratique, l'immigration haïtienne aux États-Unis a encore davantage bénéficié de la réunification familiale que ne le prévoyaient les dispositions légales théoriques. Ainsi, entre 1982 et 2001, 96 % des 114 400 Haïtiens admis dans le cadre des plafonds numériques l'ont été au titre du regroupement familial.² Ce fut également le cas pour plus du tiers des 222 900 immigrants nés en Haïti qui ont été admis hors des plafonds numériques durant cette période (U.S. Immigration and Naturalization Service, *Statistical Yearbooks*, 1983-1986 : table IMM 2.3 ; 1987-1993 : table 7 ; 1994-2002 : table 8).

- 12 Cependant, il ne s'agit ici que des entrées légales d'Haïtiens, qui ne rendent pas compte de toute la réalité du fait migratoire haïtien aux États-Unis par le biais du regroupement familial. En effet, la conception nucléaire de la famille telle que définie par la législation migratoire américaine diverge beaucoup de celle des Haïtiens. Fondamentalement matrifocale et cimentée autour des valeurs de solidarité et de respect absolu des aînés, la structure familiale haïtienne intègre fréquemment les parents immédiats et les enfants mais aussi les grands-parents, les cousins, voire les amis proches et les voisins d'enfance³. Or, c'est souvent au sein de la famille élargie que jouent pleinement les mécanismes de la migration haïtienne et de l'installation dans la société d'arrivée, indépendamment des dispositions prévues par la législation migratoire américaine. Il en résulte une forte immigration illégale et une impossibilité de connaître avec certitude le nombre réel d'Haïtiens vivant aux États-Unis. Les services fédéraux de l'immigration estimaient à 105 000 le nombre d'Haïtiens vivant clandestinement aux États-Unis en 1996, soit l'équivalent du tiers de la population haïtienne totale estimée par le Bureau du recensement à la même époque (Current Population Survey 1997, U.S. Bureau of the Census)⁴. La moitié d'entre eux serait concentrée en Floride (Warren, 1994, 1997 : 6). Cette conception élargie de la famille n'est pas sans conséquences sur la mobilité des Haïtiens, tant internationale qu'intra-urbaine, dans la société d'arrivée.

D'Haïti en Floride : un rôle de la famille à chaque étape du processus migratoire

- 13 Dans ce contexte d'une forte dépendance économique, culturelle et politique d'Haïti vis-à-vis des États-Unis, les décisions (individuelles ou non) de migrer sont articulées au sein de réseaux sociaux dont la famille constitue le cadre principal. Les flux migratoires massifs d'Haïtiens vers la Floride depuis près de trente ans ont créé des centaines de milliers de familles transnationales au sein desquelles circulent d'importants flux de capitaux et d'informations. Quel rôle ces familles jouent-elles dans la migration entre les espaces de départ et d'arrivée ?

La famille transnationale comme cadre privilégié de la circulation

- 14 La famille constitue en premier lieu le cadre social au sein duquel est prise la décision de migrer. Celle-ci concerne les modalités et les acteurs de la migration : la famille migrera-t-elle en totalité ou privilégiera-t-elle la migration de certains membres,

progressivement rejoints par la suite par d'autres ? Dans le dernier cas, qui devra émigrer ? Pourquoi ? Et avec quel objectif ? Dans ce domaine, il existe une multiplicité de stratégies selon les motivations migratoires, l'origine sociale, géographique (urbaine ou rurale notamment), l'expérience migratoire (passage aux Bahamas en particulier) et le cycle de vie familial. Les Haïtiens ayant émigré dans les années 1960 vers les États-Unis étaient surtout issus des classes urbaines favorisées et possédaient un capital financier leur permettant d'émigrer par avion avec l'ensemble de leur famille proche. Ils avaient alors choisi en priorité New York comme destination.

- 15 Au contraire, ceux arrivés à partir du milieu des années 1970 venaient en majorité de régions rurales parfois très isolées. La pauvreté et l'importance de la taille des familles dont ils étaient issus ne leur ont pas donné la possibilité d'opter pour une stratégie d'émigration familiale groupée. Entre 50 000 et 70 000 d'entre eux ont effectué le voyage par bateau (Stepick, 1987 : 1). Pour financer la traversée, ils ont dû parfois vendre tout ce qu'ils avaient (lopin de terre, case, vêtements) avec l'obligation de laisser leur famille dans le dénuement le plus complet. Certains d'entre eux ont profité de la migration de parents des Bahamas vers la Floride pour venir directement les rejoindre aux États-Unis : le regroupement familial clandestin a donc joué un rôle de premier plan dès le milieu des années 1970. Ne pouvant émigrer de manière groupée, les familles rurales pauvres ont stratégiquement opté pour le départ d'un jeune adulte (masculin de préférence) dans la force de l'âge dont le travail en Floride serait capable de produire des transferts financiers ou en nature indispensables à leur survie. En l'absence d'hommes dans le foyer, ce sont les jeunes femmes qui ont émigré, confiant leurs enfants aux grands-parents, à la famille (tantes surtout) ou aux amis proches et voisins. Une autre pratique répandue a consisté à envoyer les enfants chez un membre de la famille élargie déjà installé en Floride pour permettre à la femme (aux femmes) du foyer en Haïti de travailler pour économiser en vue d'émigrer elle(s)-même(s) ultérieurement.
- 16 La structure familiale élargie constitue donc le cadre de la mise en place des stratégies transnationales de survie dont l'objectif ultime est le transfert de ressources financières, de nourriture, de vêtements et d'équipements ménagers vers Haïti. Si les transferts en nature sont difficilement quantifiables, il est possible de connaître le volume annuel des remises financières en interrogeant les sociétés de transferts aux États-Unis. Le volume de ces transferts annuels était estimé à au moins 500 millions de dollars en 1999.⁵
- 17 La famille haïtienne apparaît de plus en plus caractérisée par une structure géographique dispersée, dont Miami constitue un centre (au même titre que New York), et au sein de laquelle il existe une circulation intense de l'information. Notre enquête réalisée en mars et avril 2001 et portant sur 114 adultes nés en Haïti vivant à Miami montre bien le caractère transnational de leur famille.⁶ En effet, 78 % de nos interlocuteurs ont déclaré avoir au moins un parent aux États-Unis et en particulier 73 % à Miami (tableau 2). Un dixième a de plus affirmé n'avoir plus aucun parent proche en Haïti et, dans le même ordre d'idée, 10 % évoluent dans une structure familiale ayant achevé son processus de réunification, la totalité des membres résidant désormais à Miami. Les personnes interrogées dont l'ensemble des parents proches sont restés en Haïti (18 % de l'effectif) ne doivent pas être vues comme une exception à la règle, mais au contraire comme les jalons posés de la probable mise en place d'une chaîne migratoire. Son extension géographique s'opère d'ailleurs bien au-delà de l'axe

Haïti-Miami puisqu'un Haïtien de Miami sur cinq affirme avoir de la famille ailleurs aux États-Unis (New York, Fort-Lauderdale, Orlando et Boston notamment) et plus d'un sur huit dans un autre pays étranger.

Tableau 2 : Lieux de résidence des parents proches des Haïtiens interrogés à Miami

Lieu de résidence des parents proches	Effectif individus interrogés	%
Au moins un parent hors d'Haïti : aux États-Unis	89	78,1
dont Miami-Dade	83	72,8
dont New York	21	18,4
autre pays que les États-Unis	15	13,2
Tous en Haïti	20	17,5
Effectif de l'enquête	114	100

* La somme des effectifs présentés est supérieure à l'effectif de l'enquête du fait de la possibilité de choix multiples (chaque individu interrogé ayant plusieurs parents proches). La somme des effectifs relatifs est donc supérieure à 100 %.

Source : Audebert, 2001.

- 18 Ces réseaux familiaux tissés aussi bien entre la Floride et Haïti qu'entre la Floride et le reste des États-Unis constituent le support d'une circulation régulière de l'information entre les divers pôles d'installation. Le téléphone constitue ici le moyen de communication le plus utilisé, 9 Haïtiens de Miami sur 10 y ayant recours pour contacter leur famille en Haïti ; la moitié d'entre eux n'a d'ailleurs recours qu'à ce média (Audebert, 2003). Les envois de lettres et d'e-mails, concernant respectivement deux cinquièmes et un dixième des enquêtés, ne sont utilisés qu'occasionnellement en complément du téléphone. La fréquence des appels téléphoniques vers Haïti varie beaucoup selon la nature des liens familiaux et les nécessités économiques des membres restés en Haïti, mais une prise de contact d'une à deux fois par mois constitue une moyenne assez répandue. La fréquence des télécommunications et le média utilisé sont aussi largement influencés par la classe sociale des Haïtiens de Floride. Ainsi, les contacts par lettre, par internet et par fax restent davantage le fait des classes moyennes, et plus généralement des Haïtiens sachant lire, écrire et ayant accès à un ordinateur. Internet, en particulier, est un outil de plus en plus prisé chez les jeunes et les étudiants et il permet des contacts plus réguliers avec la famille (de un à cinq contacts par semaine selon les personnes interrogées), étant donné sa rapidité et sa facilité d'utilisation. Les envois de cassettes concernent plutôt les individus de condition sociale modeste, dont beaucoup ne savent ni lire ni écrire. Ils restent occasionnels, généralement lorsqu'un ami ou un membre de la famille voyage en Haïti et peuvent transmettre la cassette en main propre. Mais leur dimension émotionnelle ne doit pas être sous-estimée. Tous ces moyens de communication ne sont ordinairement utilisés qu'en complément du téléphone, dont l'utilisation est plus fréquente quand la situation économique de la famille en Haïti se dégrade.

- 19 La fréquence des visites apparaît elle aussi très variable selon les conditions économiques et la nature des liens avec la famille restée au pays. Cependant, la chute du prix du transport aérien avec la prise de conscience progressive de l'existence d'un « marché haïtien » en Floride par les compagnies aériennes permet désormais à un nombre considérable de membres de la communauté d'effectuer au moins une visite tous les deux ans en Haïti. La compagnie aérienne haïtienne proposait récemment à *Little Haiti* deux billets aller/retour Miami/Port-au-Prince pour 254 dollars. Les fêtes de fin d'année et la période de juillet et août constituent les deux époques privilégiées des retours occasionnels en Haïti : Noël reste un moment particulier pour les retrouvailles familiales et la période des grandes vacances reste la période au cours de laquelle les Haïtiens prennent ordinairement leurs congés lorsqu'ils peuvent en bénéficier. De même, c'est de préférence pendant les mois de juillet et août que les pratiquants de la religion vaudoue rentrent en Haïti pour la grande cérémonie annuelle d'offrandes aux *lwa* (divinités). Il faut enfin noter que lorsque la réunification familiale est achevée, les voyages deviennent moins fréquents.
- 20 Les contacts à distance et les visites régulières constituent le support de la circulation transnationale de l'information entre les membres de la famille. La nature de cette information a trait pour l'essentiel à la migration et à la comparaison entre les conditions de vie en Haïti et en Floride. Cette information circulant au sein de la famille – avant d'être relayée à l'extérieur de la structure familiale – véhicule notamment l'image des États-Unis, pays « où il suffit de se baisser pour ramasser les dollars » selon l'expression d'un de nos interlocuteurs (Audebert, 2003). Quoique peu réaliste, cette image joue un rôle essentiel dans la décision d'émigrer d'individus dont les conditions de vie se dégradent et qui ressentent de plus en plus mal la montée de l'insécurité dans leur pays. D'autant qu'en dépit de l'attitude hostile des autorités américaines à son égard, le succès commercial, culturel et politique croissant de la communauté haïtienne de Miami est largement relayé par les membres de la diaspora auprès de leur famille en Haïti. Cette image est rendue crédible aux yeux des parents restés au pays par les transferts d'argent et les objets de valeur rares ramenés par les « diasporas ». ⁷ Ils contribuent au prestige de la famille transnationale dans la société de départ et renforcent l'envie d'autres familles qui n'ont pas de parents à l'étranger d'opter pour la stratégie migratoire. L'impact des transferts d'argent et de la circulation de l'information au sein de la famille transnationale sur la décision d'autres membres d'émigrer ne doit pas être négligé. Une enquête de l'ambassade des États-Unis en Haïti réalisée en 1997 et portant sur 559 demandeurs de visas d'immigrant a montré que 94 % d'entre eux avaient bénéficié de transferts financiers en provenance des États-Unis (Fritz, 2000).
- 21 Si la famille transnationale haïtienne constitue généralement le cadre dans lequel est prise la décision de quitter le pays d'origine, sa dimension migratoire ne s'y limite pas : elle constitue également un soutien de premier plan à la migration et à l'insertion dans la société d'arrivée.

L'aide à la migration et à l'insertion en Floride

- 22 Les parents qui se sont les premiers installés en Floride ont jeté les bases de la constitution d'une famille transnationale en posant les jalons d'un environnement protecteur en Floride capable d'accueillir les autres parents et de les aider dans leur

migration. La dynamique qui en a résulté s'est souvent opérée indépendamment du cadre de la législation migratoire fixé par les pays de départ et d'arrivée, du moins dans un premier temps. Cette aide concerne en particulier le financement du voyage et l'insertion dans la société d'arrivée.

- 23 Le premier soutien de la famille transnationale à la migration d'un de ses membres concerne le financement partiel ou total du voyage, qu'il s'agisse d'une migration aérienne légale ou illégale par bateau. Les prix exorbitants demandés par les passeurs varient en général de 1 000 à 5 000 dollars, en fonction de la qualité du bateau, du nombre d'intermédiaires, et des relations entre le migrant et le passeur. Dans certains cas, la moitié est payable d'avance et l'autre moitié à l'arrivée. Dans d'autres cas, l'ensemble de la somme peut être payé à l'arrivée, lorsque la famille est connue des passeurs depuis Haïti et qu'elle se porte caution vis-à-vis du candidat au départ.
- 24 Lorsque le migrant a la chance d'arriver vivant sur les côtes de Floride et de bénéficier de parents déjà présents sur place, ces derniers peuvent prendre en charge son installation et son insertion à divers niveaux. Outre sa fonction dans l'octroi d'un statut légal aux immigrants par le biais du regroupement familial, le rôle de la famille élargie s'est exercé dans l'accueil et la légalisation du statut des immigrants haïtiens au début des années 1980, au moment où les autorités fédérales avaient refusé de leur accorder le statut de réfugiés. En effet, à la suite du procès Louis contre Nelson (1982) contre la détention indéfinie des candidats haïtiens au droit d'asile, des milliers furent libérés puis accueillis par des parents, amis ou voisins d'enfance installés en Floride et acceptant de les parrainer. Le rôle qu'avait joué la famille élargie à cette époque a été fondamental dans la constitution d'un embryon de communauté haïtienne en Floride. Mais loin de se limiter aux aspects juridiques, l'aide fournie à la famille a revêtu aussi une dimension sociale. Ainsi, notre enquête de 2001 portant sur 114 Haïtiens révèle que 65 % des individus ont reçu de l'aide de la part de la famille au moment de leur installation en Floride. Concernant la nature de l'aide reçue, 76 % ont été hébergés lors de leur arrivée, 72 % ont bénéficié d'une assistance financière et/ou ont été nourris et 42 % ont reçu une aide à la recherche d'un emploi ainsi que des informations relatives au fonctionnement de la société américaine, aux services sociaux et à la vie à Miami (tableau 3). En définitive, l'action familiale dans l'entretien de dynamiques migratoires entre Haïti et la Floride s'est traduite par la mise en place de « ponts ethniques »⁸ entre ces deux espaces.

Tableau 3 : Aide familiale reçue par les immigrants adultes haïtiens à leur arrivée à Miami

	Effectif*	%*
Individus ayant reçu de l'aide, dont :	92	80,7
de la part de parents	74	64,9
de la part d'amis	20	17,5
Individus n'ayant pas reçu d'aide	22	19,3
Effectif total	114	100,0

Nature de l'aide reçue de la part de la famille à Miami		
Hébergement	56	75,7
Aide financière et alimentaire	53	71,6
Aide à la recherche d'emploi et informations sur la société d'accueil	31	41,9
Effectif total des individus aidés par la famille	74	100,0

* Du fait de la possibilité de réponses à choix multiples, la somme des effectifs est supérieure à celle de l'effectif total (n = 114) et la somme des pourcentages est supérieure à 100 %.

Source : Audebert, 2001.

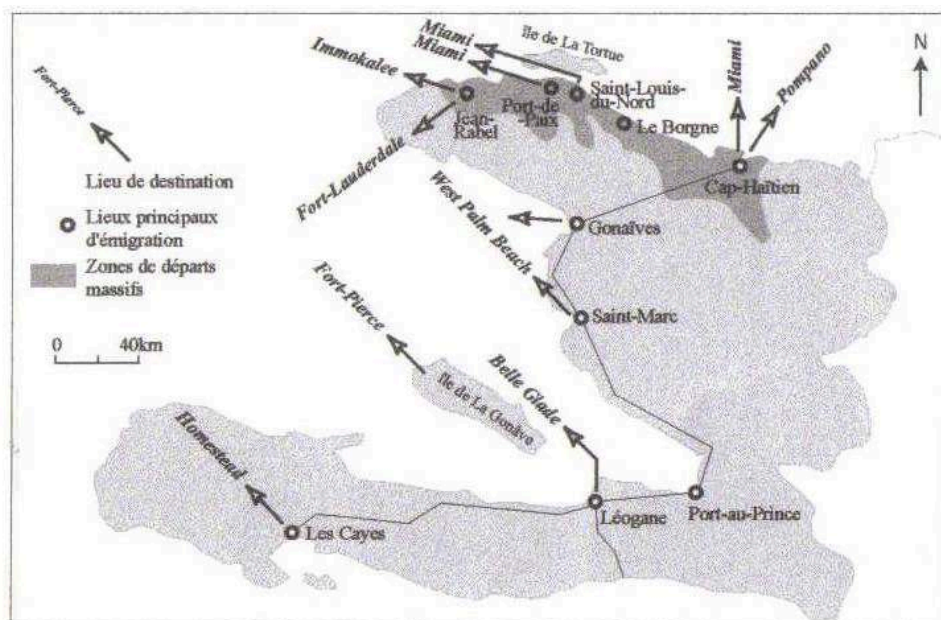
La famille transnationale, cadre de l'élaboration des « ponts ethniques »

- 25 Le cadre familial dans lequel évolue la majorité des Haïtiens en Floride est transnational, certains de ses membres résidant encore en Haïti. Il peut être aussi dans une large mesure considéré comme celui d'une diaspora : près d'un tiers des individus interrogés ont une partie de leur famille en Haïti et une autre dispersée dans d'autres régions d'Amérique du Nord et/ou dans d'autres pays, avec lesquels ils entretiennent des relations régulières. C'est dans le cadre de cette multipolarité que la majorité des immigrants haïtiens a trouvé les ressources financières, sociales et affectives nécessaires à sa mobilité. Au-delà de sa structure géographique interne, la famille transnationale élargie, en intégrant les parents mais aussi les amis proches et surtout les voisins d'enfance, a contribué à l'élaboration de « ponts ethniques »⁹ en établissant des liens de plus en plus puissants entre certaines régions d'origine en Haïti et certains lieux d'immigration.
- 26 Les premières arrivées notables de *boat people* haïtiens en Floride au cours des années 1970 avaient mis en évidence la prééminence de deux régions d'origine : les départements du Nord-Ouest et du Nord, où étaient construits les *bwa fouiye*¹⁰ et d'où venaient les migrants qui avaient au préalable transité par les Bahamas avant de s'installer en Floride. Ce sont généralement les originaires de ces deux départements que l'on retrouvait le plus à Little Haiti, quartier originel de l'implantation urbaine massive des immigrants haïtiens. Depuis vingt-cinq ans, cependant, l'origine des flux s'est notablement diversifiée au fur et à mesure que se sont mis en place les stratégies familiales migratoires dans les autres secteurs du pays d'origine et que des milliers d'Haïtiens qui avaient d'abord immigré dans la Mégapole se sont installés en Floride. Parmi ces flux de réémigrants, la part des originaires du Nord-Ouest et du Nord s'est avérée moins importante, la présence des Port-au-Princiens et des originaires du sud (Les Cayes, notamment) y étant plus importante. La part des flux migratoires ayant pour point de départ le Nord et le Nord-Ouest reste néanmoins toujours très importante, comme le montre notre enquête. Dans l'agglomération de Miami-Dade, la moitié des Haïtiens ont en effet déclaré être originaires de ces deux régions et en particulier du Cap Haïtien, de Port-de-Paix et de Saint-Louis-du-Nord (carte 1). L'agglomération de Port-au-Prince constitue désormais elle aussi une zone importante d'émigration vers la Floride (25 %). Le Sud et l'Artibonite apparaissent comme des

régions d'origine secondaire dont les flux sont plus récents mais dont les réseaux familiaux transnationaux se développent de plus en plus vers la Floride.

- 27 Un grand nombre de réseaux familiaux transnationaux ont ainsi été tissés à partir de mêmes régions d'origine en Haïti et à destination de mêmes localités en Floride, participant ainsi à l'élaboration de « ponts ethniques » qui se sont rapidement entretenus d'eux-mêmes. Par exemple, les natifs de Port-de-Paix, de Saint-Louis-du-Nord et du Cap Haïtien se sont dès le départ orientés vers Miami et en particulier Little Haiti. Une petite communauté venue du Cap Haïtien s'est également établie à Pompano (dans le comté de Broward) tandis qu'un puissant lien s'est tissé entre Jean-Rabel et Fort-Lauderdale (carte 1). Ces ponts ethniques sont depuis leur création alimentés en permanence. Si le regroupement de la cellule familiale restreinte constitue généralement la première phase de la dynamique migratoire, elle est rapidement suivie d'une phase d'aide à la migration des parents éloignés, des voisins d'enfance et amis de même origine régionale. La dynamique rentre dans sa troisième phase lorsque ces derniers accèdent à une situation juridique et économique assez stable pour faire venir à leur tour leur famille proche.

Carte 1 : Les lieux de l'émigration haïtienne vers la Floride



- 28 La famille transnationale joue donc un rôle fondamental dans le processus migratoire haïtien vers la Floride et ses traductions spatiales, des « ponts ethniques » de plus en plus élaborés, se manifestent tant à l'échelle régionale que locale dans les sociétés de départ et d'arrivée. Mais la fonction de la structure familiale s'exerce bien au-delà du processus migratoire et joue un rôle tout aussi déterminant dans l'insertion urbaine des immigrants dans la société d'accueil. Le rôle des stratégies familiales dans l'insertion résidentielle des Haïtiens dans l'aire métropolitaine de Miami en est le meilleur exemple.

Stratégies familiales haïtiennes et expansion résidentielle en périphérie

- 29 La famille élargie s'est affirmée comme le cadre principal de l'insertion résidentielle de la communauté haïtienne en milieu urbain, puis le moteur de son expansion géographique extraordinaire depuis une quinzaine d'années. Quelles stratégies de mobilité résidentielle ont été développées par les ménages haïtiens dans la métropole de Miami et quelles en ont été les traductions spatiales ?

L'insertion originelle à Little Haiti : les contraintes résidentielles de l'« enclave » ethnique

- 30 La concentration des Haïtiens dans le quartier d'Edison-Little River, rebaptisé Little Haiti, est à replacer dans le contexte du rejet puis de l'accueil en demi-teinte auxquels ils ont eu à faire face à leur arrivée en Floride. L'opinion publique et les autorités locales et fédérales ont perçu les arrivées massives de *boat people* au cours des années 1970 comme une menace à prendre avec d'autant plus de sérieux qu'elle paraissait incontrôlable. En réponse à cette hostilité, les combats menés par les associations des droits de l'Homme et les institutions religieuses devant les tribunaux au cours de cette période ont forcé les autorités fédérales à reconnaître officiellement la présence d'une communauté haïtienne à Miami. Refusant de prendre à leur compte l'ensemble des coûts engendrés par la prise en charge des immigrants haïtiens, les autorités locales ont fait appel au gouvernement fédéral. Pour appuyer leur démarche, les gouvernements du comté et de l'État de Floride ont alors délimité un territoire urbain ayant déjà une forte concentration d'Haïtiens et susceptible d'accueillir les services sociaux subventionnés par Washington. Suite aux arrivées massives de *boat people* cubains et haïtiens en 1980, le *Cuban Haitian Entrant* a offert à la population de Little Haiti l'accès à l'emploi légal et aux services sociaux. Cependant, il a refusé de reconnaître aux Haïtiens le statut de réfugié car les autorités ne souhaitaient pas voir leur communauté se stabiliser en Floride. Ils sont donc restés dans une situation juridique précaire au début des années 1980, Washington refusant de leur octroyer un statut légal permanent. L'incertitude de leur destin en terre d'exil a poussé les Haïtiens à opter pour des stratégies de repli communautaire, dont la famille a constitué le cadre principal.
- 31 Étant donné la marginalisation économique qui les a frappés, les loyers exorbitants auxquels ils ont eu à faire face et l'obligation d'envoyer régulièrement de l'argent en Haïti, il a semblé *a priori* difficile aux Haïtiens d'économiser à cette époque. Dans ces conditions, comment ont-ils fait pour se constituer un petit capital de survie ?
- 32 Le regroupement de la famille restreinte au départ, puis élargie par la suite dans un même logement a constitué la stratégie de survie par excellence des récents arrivants. Cet entassement extrême par nécessité est passé par la violation des standards résidentiels de la zone : des maisons conçues pour les classes moyennes blanches dans les années 1950 et pouvant contenir au maximum cinq personnes se sont retrouvées au début des années 1980 avec douze à quinze occupants au plus fort de la dynamique du regroupement familial haïtien. L'intérêt de cette stratégie pour les membres du foyer a été de partager les frais de loyers atteignant fréquemment 300 dollars par mois. Cette somme due, excessive par rapport à la mauvaise qualité et à la situation géographique

du logement, a été divisée par quatre ou cinq, permettant ainsi aux occupants de réaliser des économies vitales pour eux en cas de coup dur. Chaque pièce (salle de bain et cuisine comprises) devint alors un dortoir avec des lits de camps montés à la hâte le soir, tandis qu'ils étaient invisibles durant la journée. En outre, le code de l'urbanisme étant beaucoup moins bien appliqué à Little Haiti qu'ailleurs dans l'agglomération, beaucoup d'immigrants ont eu la possibilité ici de réaliser des conversions résidentielles illégales pour faire venir le reste de la famille. Certains lieux comme les cuisines ou les garages ont alors été fréquemment transformés en petits studios afin d'accueillir plusieurs personnes.

- 33 Cette stratégie du surnombre a permis aussi aux immigrants d'amortir la brutalité économique du choc d'un licenciement dans le foyer : lorsque certains membres ne travaillaient pas, les autres contribuaient davantage au paiement du loyer. Les chômeurs ont néanmoins gardé une fonction sociale importante dans le foyer, lorsqu'ils ont par exemple assuré la garde des enfants des membres travaillant et permettent ainsi à la famille d'économiser davantage.
- 34 En 1986, l'*Immigration Reform and Control Act (IRCA)* a profondément modifié le destin des Haïtiens de Floride en leur octroyant pour la première fois la résidence permanente sur le sol américain. En plus de les autoriser à travailler et à bénéficier de services sociaux, cette loi leur a permis de faire venir leur famille légalement aux États-Unis. Les immigrés de Little Haiti ont donc pour la première fois eu la possibilité de planifier leur vie à long terme dans le pays d'accueil, sans avoir à craindre la menace d'une déportation. Depuis, 86 500 Haïtiens ont pu bénéficier directement de cette loi pour immigrer légalement ou régulariser leur situation aux États-Unis, dont la moitié en Floride (U.S. Immigration and Naturalization Service, *Statistical Yearbooks*, 1987-1992 : table 7 ; 1993-2002 : table 8). La pression démographique dans le quartier haïtien consécutive à cette dynamique migratoire a engendré une sur-occupation généralisée des logements.
- 35 Le premier désir des membres du foyer familial ayant économisé pendant des années et accédant enfin à la résidence permanente a été à ce moment de fuir les conditions souvent difficiles dans lesquelles ils avaient longtemps vécu. Le projet de mobilité résidentielle qui en a résulté s'est concrétisé une fois encore dans le cadre de la famille élargie.

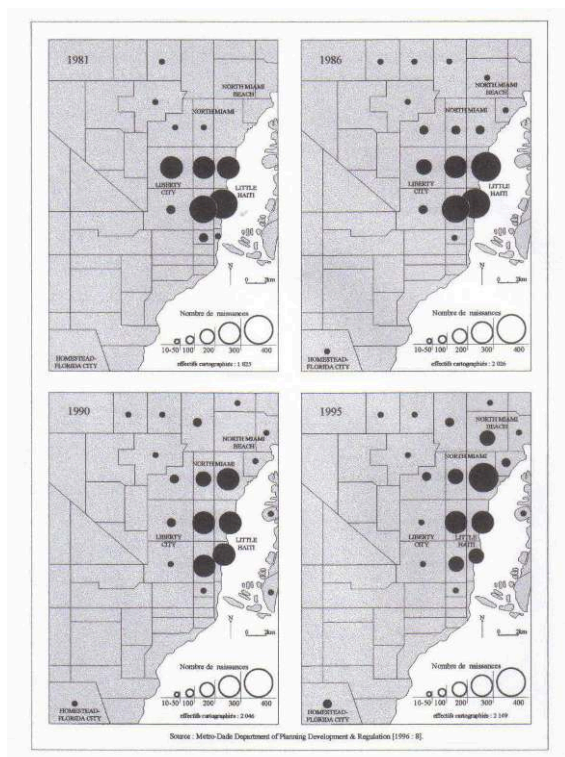
Solidarités familiales et expansion résidentielle vers la périphérie

- 36 Étant donné la surpopulation de Little Haiti, les Haïtiens ont commencé à essayer vers les secteurs de banlieue du nord tels que El Portal, Miami Shores, North Miami et North Miami Beach (Carte 2). Jusqu'ici, la solidarité de la famille élargie avait joué pleinement, rassemblant dans une même résidence à Little Haiti parents proches, cousins, amis de la famille et voisins d'enfance pour essayer de survivre en groupe. Mais leur situation légale et économique s'étant améliorée, beaucoup de membres du foyer originel ont souhaité acquérir leur propre maison dans les zones de transition résidentielle périphérique. Dans les municipalités de banlieue précitées, la fuite des classes moyennes blanches a laissé des zones vacantes où la qualité de vie était réputée excellente et dans lesquelles les familles haïtiennes ont pu s'installer. En effet, les classes moyennes inquiétées par l'afflux massif d'immigrants de la Caraïbe toute proche et effrayées par les trois émeutes raciales ayant secoué Miami dans les années 1980 ont

préférèrent quitter le comté pour des villes situées plus au nord. Au fur et à mesure de leur départ, des vides se sont progressivement créés de plus en plus loin en périphérie, créant une opportunité de s'y installer pour les Haïtiens. Devenant de plus en plus attractifs pour les immigrants, ces secteurs ont vu la valeur de leurs logements augmenter de moitié au cours des sept dernières années. Malgré cette évolution, les Haïtiens ont continué à y acheter un nombre toujours plus important de logements de plus en plus chers. Comment cela a-t-il été possible, compte tenu de leurs possibilités financières relativement limitées ?

- 37 Le processus d'expansion résidentielle s'est réalisé dans une large mesure dans le cadre de stratégies élaborées au sein de la famille élargie. Elles reposent sur un accord tacite entre différents membres de la famille fondé sur la confiance : ceux-ci prêtent de l'argent à un membre qui souhaite acheter une maison ; ce dernier en retour s'engage à les héberger, leur permettant ainsi de faire des économies pour l'achat de leur future demeure. Par exemple, si plusieurs membres avancent ensemble 15 000 dollars à un parent qui souhaite acheter une maison de 80 000 dollars, cela permet à celui-ci de faire un dépôt à la banque équivalent à deux fois la valeur du dépôt obligatoire qui est de 10 % de la valeur de la maison ; la banque n'hésite alors pas à avancer les fonds nécessaires à l'achat de la maison. Dans cette optique, la famille élargie constitue en soi une ressource inestimable : plus la famille est grande, plus le nombre de personnes susceptibles de participer financièrement est élevé et moins les contributions apparaissent comme une contrainte au niveau individuel. Divers membres de la famille participent à la transaction tacite mais seul un individu apparaît officiellement sur le titre de propriété : celui qui a négocié d'une part avec les divers membres de la famille et d'autre part avec la banque. Lorsqu'il prend possession de sa maison, les personnes ayant officieusement participé à la transaction viennent s'installer avec lui et sont en même temps progressivement remboursées. Les économies substantielles réalisées ainsi leur permettent à leur tour au bout de quelques années d'acquérir leur propre maison dans le même secteur résidentiel ou dans un autre situé davantage en périphérie. Cette stratégie a prévalu pour des milliers de familles haïtiennes installées dans les secteurs résidentiels au nord-ouest puis au nord de Little Haiti, le quartier d'insertion urbaine originel.

Carte 2 : Lieux de résidence des mères haïtiennes à Miami selon la zone postale



Source : Metro-Dade Department of Planning Development & Regulation [1996 : 8].

- 38 Les originaires d'Haïti s'installant massivement dans ces espaces ont accéléré le départ d'autres familles de la classe moyenne anglo-saxonne, créant des territoires urbains supplémentaires pour d'autres immigrants haïtiens mais aussi pour des populations hispaniques et noires locales ou de la Caraïbe. La population noire totale des municipalités de North Miami, North Miami Beach, El Portal et Miami Shores est passée de 2 100 habitants en 1980 à 27 000 habitants en 1990 puis à 52 800 en 2000, soit une multiplication par vingt-cinq en vingt ans (U.S. Bureau of the Census, 1980, 1990, 2000). Les Haïtiens représentaient officiellement 31 % de la population de North Miami en 2000 (U.S. Census Bureau, 2002), mais les estimations officieuses minimales prenant en compte les stratégies familiales clandestines dans le secteur avancent un poids relatif de la communauté haïtienne désormais supérieur à 40 %.
- 39 En définitive, dans le contexte d'une politique migratoire restée longtemps hostile aux Haïtiens en Floride, la structure familiale transnationale a joué un rôle majeur tant au niveau de leur immigration que de leur insertion sociale et résidentielle. Il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que leur soit reconnu le statut de résident permanent et ce n'est qu'au cours de la décennie 1990 que certains d'entre eux ont pu bénéficier du statut de réfugiés. Longtemps confinés dans l'« enclave » de Little Haiti et obligés de se replier sur eux-mêmes du fait de leur situation juridique incertaine, ils ont dû compter exclusivement sur leurs propres ressources. En réponse au rejet dont ils ont fait l'objet, les immigrants haïtiens ont puisé les ressources nécessaires à leur insertion au sein de leur structure familiale, puis de leur communauté ethnique par le biais de multiples stratégies mettant en exergue la solidarité du groupe. De ces ressources familiales, la mise en commun de moyens financiers et la diffusion de l'information ont été celles qui ont eu l'impact le plus décisif avant, pendant et après

l'acte migratoire. La famille transnationale a été l'atout principal et l'élément indispensable de la réussite de l'essentiel des immigrants haïtiens en Floride, leur ayant permis à la fois de venir en Floride et d'y rester.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGLADE Georges (1982) *Atlas critique d'Haïti*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- AUDEBERT Cédric (2000a) Une socio-géographie de la communauté haïtienne de Miami : Fondements et dynamique, *Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe*, numéro spécial Université de Juillet 1998, Schoelcher, Centre National de la Recherche Scientifique/Université des Antilles et de la Guyane, pp. 103-123.
- AUDEBERT Cédric (2000b) Miami, porte d'entrée de la Caraïbe aux États-Unis, *Terres d'Amérique*, n° 3, Paris, Karthala/Géode Caraïbe, pp. 375-418.
- AUDEBERT Cédric (2002) Le fait religieux dans l'insertion et l'organisation spatiale de la communauté haïtienne de Miami, *Géographie et Cultures*, n° 43, Paris, L'Harmattan CNRS, pp. 107-127.
- AUDEBERT Cédric (2003) Les Haïtiens à Miami : l'insertion socio-spatiale d'une population antillaise dans la ville étatsunienne, Thèse de Doctorat en géographie, Schoelcher, Université des Antilles et de la Guyane, 2 vol., 535 p.
- AUDEBERT Cédric et CALMONT André (2003) Logiques, réseaux, enjeux des migrations internationales dans le bassin caraïbe, *Mappe Monde*, n° 72, Montpellier, Reclus, pp. 25-28.
- BODY-GENDROT Sophie (1991) *Les États-Unis et leurs immigrants : des modes d'insertion variés*, Paris, La Documentation Française, 149 p.
- BUCHANAN STAFFORD Susan (1987) The Haitians : the cultural meaning of race and ethnicity, in Nancy Foner Éd., *New immigrants in New York*, New York, Columbia University Press, pp. 131-158.
- CATANESE Anthony (1999) *Haitians : Migration and Diaspora*, Boulder, Colorado, Westview Press, 256 p.
- FOURON Georges E. et GLICK SCHILLER Nina (1997) Haitian identities at the juncture between diaspora and homeland, in Patricia Pessar Éd., *Caribbean circuits*, New York, Center for Migration Studies, pp. 127-159.
- MARSHALL Dawn (1979) "The Haitian problem" : *Illegal migration to the Bahamas*, Cave Hill, Barbados, ISER, University of the West Indies, 239 p.
- MORIN Françoise (1993) Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Université de Poitiers, vol. 9, n° 3, pp. 147-175.
- PORTES Alejandro (1999) La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 129, pp. 15-25.

PORTES Alejandro, STEPICK Alex, et TRUELOVE Cynthia (1986) Three years later : the adaptation process of 1980 (Mariel) Cuban and Haitian refugees in South Florida, *Population Research and Policy Review*, n° 5, Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers, pp. 83-94.

SIMON Gildas (1995) *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 429 p.

STEPICK Alex (1992) The refugees nobody wants : Haitians in Miami, in Guillermo Grenier et Alex Stepick Éd., *Miami Now ! Immigration, Ethnicity and Social Change*, Gainesville, University of Florida Press, pp. 57-80.

STEPICK Alex (1982) *Structural determinants of Haitian refugee movement : Different interpretations*, Miami, Latin American and Caribbean Center, 22 p.

STEPICK Alex (1998) *Pride against prejudice : Haitians in the United States*, Boston, Allyn & Bacon, 134 p.

U.S. BUREAU OF THE CENSUS (U.S. Census Bureau) (1980, 1990, 2000, 2002, 2003) *Census of Population and Housing*, Washington, U.S. Department of Commerce.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (U.S. Citizenship and Immigration Service) (2001) *Immigration and Naturalization Service Statistical Yearbook : 2000*, Washington D.C., U.S. Department of Justice.

NOTES

1. L'adjectif américain sera employé dans ce texte au sens de étatsunien.
2. À titre comparatif, ce fut le cas pour 92 % des Antillais, deux tiers des Centraméricains, des Américains du sud et des Asiatiques, la moitié des Africains et le tiers des Européens au cours de la période 1991-2001 [INS, *statistical yearbooks*, 1992-1993 : table 5 ; 1994-2002 : table 6].
3. Au sein de cette structure familiale, les amis proches et les voisins avec lesquels on a grandi sont souvent considérés comme des cousins.
4. Notre expérience de terrain et nos entretiens avec les leaders de la communauté haïtienne nous portent à croire que ces deux estimations sous-évaluent de moitié la présence tant légale qu'illégale des Haïtiens dans le pays.
5. Source : Western Union.
6. Enquête basée sur un échantillon dont la distribution par sexe et par âge est basée sur celle du Current Population Survey (enquête démographique actualisée réalisée par le Bureau du Recensement fédéral durant la période 1996-1999). Selon cette étude, 58 % des habitants de Miami-Dade nés en Haïti étaient des hommes et donc 42 % des femmes. Estimée à 64 600 personnes par l'enquête, cette population était composée de 28 % d'individus âgés de 29 ans et moins ; 40 % de personnes dans la tranche d'âge 30-44 ans ; 24 % de personnes de 45 à 59 ans ; et 7 % d'individus de 60 ans et plus. Notre échantillon a également respecté la distribution géographique de la communauté haïtienne dans l'agglomération de Miami en 1997, telle que mise en lumière par le Metro Dade County Planning and Zoning Department [1997]. En complément, nous avons également réalisé une enquête qualitative portant sur 164 Haïtiens résidant à Miami en 2001.
7. Ainsi appelle-t-on en Haïti les compatriotes vivant à l'étranger lors de leurs retours occasionnels au pays.
8. Pont ethnique : espace transnational structuré par la circulation intense et permanente d'hommes, de biens, de capitaux et d'information entre deux pôles migratoires.
9. Terminologie de G. Simon (1995).

10. Petites embarcations précaires construites à la hâte par un groupe de paysans pauvres candidats au départ.

RÉSUMÉS

L'article analyse le rôle de la famille transnationale dans la dynamique migratoire haïtienne vers la Floride et dans l'insertion urbaine des immigrants. Dans le contexte d'une dépendance structurelle d'Haïti vis-à-vis des États-Unis, la Floride est devenue un pôle d'immigration majeur. La famille transnationale haïtienne, structurée par des liens solides et multiformes entre ses membres vivant en Floride et ceux restés en Haïti, reste à la base de cette dynamique migratoire. Elle constitue le cadre d'une circulation intense de l'information et des capitaux entre les deux pôles ; elle offre en outre une aide précieuse à l'insertion en Floride.

À Little Haiti, zone d'installation originelle, le regroupement familial a souvent entraîné des conversions résidentielles illégales afin de pouvoir répondre à la surpopulation des logements. Mais à partir de 1986, la concentration spatiale a laissé place à la diffusion vers les banlieues dans le cadre de stratégies familiales diversifiées.

Haitian Transnational Family : Immigration and Urban Insertion in Florida

This paper analyzes the role of the transnational family in Haitian migration towards Florida and in immigrant urban adaptation. In the context of Haitian structural dependency on the U.S., Florida has become a major migratory destination. The Haitian transnational family, structured by strong and multiple links between its members in Haiti and Florida, remains the basis of this migration dynamics. It paves the way for an intense movement of information and capital between both areas ; moreover, it offers a precious help for urban insertion in Florida.

In Little Haiti, the original residential area, family reunification has often triggered illegal residential conversion as a response to housing overcrowding. But since 1986, spatial concentration has been replaced by urban spreading towards the suburbs, due to diversified familial strategies.

Familia transnacional haitiana : Inmigración e inserción en Florida

El artículo analiza el papel de la familia transnacional en la dinámica migratoria haitiana hacia Florida y en la inserción urbana de los inmigrantes. En el contexto de una dependencia estructural de Haití con respecto a los Estados Unidos, Florida se ha convertido en un polo mayor de inmigración. La familia transnacional haitiana, estructurada mediante vínculos fuertes y multiformes entre sus miembros que viven en Florida y los que se han quedado en Haití, queda la base de esta dinámica migratoria. Constituye los límites de un tránsito intenso de la información y de los capitales entre ambos polos ; además presenta ventajas muy interesantes para la inserción en Florida.

En Little Haiti, zona de instalación de origen, el reagrupamiento familiar ha ocasionado transformaciones residenciales ilegales para poder satisfacer la sobrepoblación en las viviendas. Pero a partir de 1986, la concentración espacial ha dejado sitio a la difusión hacia la periferia con arreglo a las estrategias familiares diversificadas.

INDEX

Mots-clés : circulation migratoire, espace urbain, famille, Haïtiens, insertion sociale, relations familiales, stratégie migratoire

Index géographique : Floride - Miami

AUTEUR

CÉDRIC AUDEBERT

Docteur et ATER en géographie, Département de géographie, Université des Antilles et de la Guyane, BP 7207, 97233 Schoelcher Martinique. cedric74audebert@yahoo.fr